



**FCCE**  
FÉDÉRATION  
DES COMMUNAUTÉS  
CULTURELLES  
DE L'ESTRIE

## **MEMORANDUM À LA COMMISSION-**

La Fédération des Communautés Culturelles de l'Estrie (FCCE) est un organisme communautaire fondée en 1994. Elle existe par la volonté de ses pairs de promouvoir la solidarité entre membres. Elle sert d'interface entre les décideurs du milieu, les milieux économiques et culturels dans la région de l'Estrie et ceci depuis bientôt 21 ans.

Dans sa mission la FCCE vise le regroupement des associations mono-ethniques et les accompagne dans le processus d'intégration dans la nouvelle société.

La FCCE s'est fixée comme principaux objectifs : promouvoir et défendre les droits de ses membres, promouvoir et consolider la vie associative de ses membres, susciter l'émergence d'autres organismes mono-ethniques, favoriser la rétention et l'intégration des immigrants dans la région de l'Estrie, assurer la représentativité des communautés culturelles en partenariat avec les institutions du milieu, favoriser le développement des relations harmonieuses et durables.

Nonobstant la modicité de ses moyens d'action, l'ancrage de la FCCE dans la collectivité a permis l'émergence de projets structurants favorisant l'intégration et l'insertion socio-professionnelle. À son actif, la FCCE a réalisé des projets qui sont aujourd'hui le champ de la réflexion de l'État Québécois sur les conditions gagnantes dans le processus de l'accueil et de l'intégration des immigrants.

À travers le Mémoire que la FCCE dépose à la commission, l'organisme apporte sa modeste contribution par ses propres réalisations pour mieux répondre à la fois au besoin de la société d'accueil et au besoin des personnes immigrantes.

### **1. Des projets de la FCCE qui répondent aux questions soulevées par le Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion.**

1.1. La politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes. Cette politique initiée par la FCCE et adoptée par la ville de Sherbrooke, demeure un outil d'insertion professionnelle en faveur des personnes immigrantes. Dans la vision des initiateurs, cette politique devrait permettre de résorber le déficit de la main d'œuvre, consolider un partenariat gagnant-gagnant

entre la FCCE d'une part, la ville de Sherbrooke et les entreprises locales, de l'autre; reconnaître et promouvoir les expériences professionnelles des personnes immigrantes.

1.2. L'Espace de la diversité est un lieu rassembleur propice aux échanges interculturels, à la découverte de nouvelles richesses dans l'interaction entre le patrimoine identitaire Estrien et l'apport de la collectivité immigrante.

Objectifs recherchés :

- A. Offrir l'opportunité aux immigrants de découvrir et de mieux connaître les municipalités régionales afin qu'ils puissent évaluer les possibilités de s'y établir.
- B. Permettre aux citoyens des municipalités ciblées de mieux connaître la diversité ethnoculturelle de l'Estrie et l'apport de l'immigration au développement de notre région.
- C. Contribuer aux efforts de décentralisation de l'immigration vers d'autres municipalités de l'Estrie.
- D. Établir un meilleur arrimage entre le potentiel que représentent les Néo-Estriens et les défis auxquels notre région doit faire face.
- E. Établir un maillage entre la Fédération des communautés culturelles et les organismes d'aide à la collectivité. Tout en promouvant un partage mutuel des expertises afin de bâtir un pôle interculturel qui favorise l'attraction, l'intégration et la rétention des immigrants en Estrie.

1.3. Projet Néo-Sherbrookoïse. Ce site interactif (Questions-réponses) permet de centraliser les informations que la ville de Sherbrooke, les ministères, les institutions mettent à la disposition des usagers de tous les services et les ressources disponibles. Ce site est axé sur l'idée que les immigrants posent des questions et que ce soit d'autres immigrants ou des intervenants travaillant dans le domaine leur fournissent les réponses.

À travers cette expertise acquise, depuis novembre 2014, la FCCE a entamé une étude pour évaluer les possibilités d'implantation d'une plateforme internationale (Néo-Québécois) qui vise à fournir aussi aux futurs immigrants, à partir de leur pays d'origine, des informations sur le Québec en général, le marché de l'emploi en fonction de leur destination prévue et de leur secteur professionnel, les organismes communautaires présents dans leur futur lieu d'établissement etc.

Ainsi, ceux et celles qui veulent s'établir au Québec pourront trouver plus facilement avant leur arrivée les informations pertinentes sur Québec. Le soutien en ligne aussi aux bénéficiaires sous différentes formes est à considérer.

1.4. Projet Speed-meeting .Ce projet vise à former et préparer les immigrants pour occuper des postes décisionnelles et à s'y maintenir et aussi de permettre aux organismes du milieu de

reconnaître l'expertise de ces derniers et de faciliter leur accessibilité des immigrants au sein de leur instances décisionnelles.

1.5. Violence familiale. Des initiatives de sensibilisation et de prévention initiées par la FCCE avec le soutien de ses partenaires donnent des résultats probants pour enrayer ce phénomène que ce soit au niveau des jeunes filles, femmes, aînés.

### **PERSPECTIVE D'AVENIR POUR LA FCCE.**

La FCCE, fière de ses réalisations, continuera de jouer son rôle d'interface entre les acteurs socio-économiques, culturels, politiques et la communauté immigrante afin d'assurer une réelle intégration dans la région de l'Estrie.

Le plan stratégique de la FCCE a inscrit des objectifs d'action qui vont concourir à la consolidation d'une solidarité agissante entre ses membres, à la poursuite du travail en partenariat avec les différents paliers gouvernementaux (fédéral, provincial, municipal), les organismes, les institutions.

La FCCE instruit ses membres à participer à l'animation de la vie associative, de participer aux différentes tables décisionnelles, à promouvoir l'égalité et l'excellence.

#### **De tout ce qui précède, la FCCE formule les recommandations suivantes :**

- ✓ Que le ministère de l'Immigration favorise le partenariat avec les organismes qui offrent déjà des services d'accueil, de soutien, d'accompagnement et d'insertion aux personnes immigrantes.
- ✓ Que le ministère de l'Immigration permette à la FCCE de développer son site Néo-Québécois afin d'ouvrir aux candidats à l'immigration Québécoise d'obtenir de ce site l'information qui guidera son choix (reconnaissance des acquis, les normes du travail, la francisation, la démocratie, la culture, la durée des études, etc.).
- ✓ Que le ministère de l'Immigration soutienne le développement de la plateforme actuelle de la FCCE (Néo-sherbrookoise) afin de l'adopter des ressources nécessaires à son fonctionnement.
- ✓ Que le ministère de l'Immigration privilégie le travail en partenariat avec les organismes voués aux besoins des personnes immigrantes afin de mieux évaluer les besoins, les problématiques et les outils de leur intégration ou les outils de leur insertion socio-professionnelle.
- ✓ Que le ministère de l'Immigration travaille en partenariat avec les organismes communautaires pour obtenir du gouvernement fédéral le financement adéquat aux politiques et programmes en immigration.
- ✓ Que le ministère de l'Immigration agisse et obtienne du gouvernement fédéral, la réduction des coûts du processus de demande de citoyenneté

- ✓ Que le ministère de l'Immigration se concentre aussi sur la question de pauvreté afin d'enrayer ses conséquences (violence, décrochage scolaire) dans les familles immigrantes
- ✓ Que le ministère de l'Immigration sensibilise les employeurs sur le gain qu'ils tirent en développant l'employabilité auprès des personnes immigrantes.
- ✓ Que le ministère de l'immigration prenne en son compte les retombées positives de la convention de Genève sur la protection accordée aux réfugiés victimes de violence dans leur pays d'origine.
- ✓ Que le ministère de l'Immigration s'engage à promouvoir la diversité, l'interculturalité, la multiculturalité, et développer l'employabilité des personnes immigrantes.
- ✓ Que le ministère de l'Immigration opère des choix en tenant compte des recommandations des professionnels des questions liées à l'immigration et des organismes qui dans le passé ont exercé un leadership dans la mise en œuvre des politiques d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes.

## **CONCLUSION.**

À travers ce Mémoire, la FCCE et tous ses membres viennent apporter sa contribution dans la recherche des pistes d'amélioration d'accueil et d'intégration immigrante dans leur nouvelle collectivité.

La FCCE a déjà prouvé son efficacité à répondre à la fois aux besoins de ses membres, de l'autorité politique et des acteurs de différents secteurs de la vie en Estrie.

Comme organisme communautaire, notre rôle va au-delà du regroupement. Notre contribution à travers des projets structurants dans la région nous a valu plusieurs reconnaissances. Notre Mémoire vient rejoindre la préoccupation du ministère de l'Immigration. Nos recommandations s'articulent autour des relations, si elles sont appliquées par l'autorité compétente, donnera des résultats escomptés.

La FCCE est disposée à non seulement approfondir la réflexion, mais à offrir au ministère, les outils de sa politique, et aux personnes immigrantes, les outils de leur intégration dans leur nouvelle société.

Pour la FCCE : Henry MBATIKA M.

Téléphone : 819 823 0841

Courriel : [communication@fcestrie.org](mailto:communication@fcestrie.org)